

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cugnaux (31270)

Réponses de Marie-Laure Burtin, au nom de la liste « #Cugnaux_Regard_Neuf »

– le 09/03/2020 à 21:58 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif est d'avoir un plan communal concerté et cohérent avec l'agglomération et les communes voisines afin de définir les priorités. Il permettra de définir un plan commun pour les différents acteurs : commune, Toulouse Métropole, Tisséo, Département. Prévoyez-vous un référent mobilité qui portera ces actions ? Est-ce qu'un comité vélo régulier (une fois par trimestre) sera mis en place ?

Notre programme précise que nous voulons aborder les sujets de façon systémique. Notre travail sur la discontinuité des pistes cyclables existantes se fera dans ce cadre. Celui-ci ne pourra trouver de cohérence qu'avec les différents acteurs que vous citez, auxquels il conviendrait d'ajouter les citoyens.

Nous mettrons en place un référent mobilité, qui comprend tous les transports (vélo, voiture, bus).

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La réalisation d'aménagements cyclables et piétons de qualité ne dépend pas uniquement du budget alloué mais aussi et surtout par une mise en œuvre bien pensée. Quel budget prévoyez vous pour ce poste formation ?

Point particulier, l'association "2 pieds 2 roues" a créé un outil unique en France, VélObs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à VélObs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques ?

Une concertation pour les améliorations et la création de nouvelles pistes avec les usagers et les techniciens sera mise en place.

Il faut non seulement former des personnes qui seront les référents mais aussi faire de la sensibilisation auprès de tout le personnel.

Le budget pourra être priorisé en fonction des nouvelles créations, de l'entretien et des priorités définies par les usages sur VelObs.

Cette application sera utilisée par les techniciens pour repérer les priorités, étudier les solutions proposées, anticiper sur l'harmonisation et le prise en compte de la signalétique par exemple et surtout promu pour que tous les utilisateurs puissent l'enrichir.

C'est également le but de l'application du type « Dans ma rue » que nous proposons d'utiliser d'une façon plus large afin de faire "remonter toutes les remarques des citoyens", mais dédié au vélo

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo (REV) qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais n'a pas été présenté à 2 pieds 2 roues dans le détails.

Dans les projets trois lignes de REV passent par Cugnaux.

Soutenez-vous la réalisation d'un REV réalisé en concertation réelle avec les associations cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quelles sont vos priorités ? Quel calendrier souhaitez-vous mettre en place pour chaque ligne ?

La continuité des aménagements est inscrite dans notre programme. La réalisation d'un REV passant par Cugnaux est une véritable demande et Cugnaux dispose déjà, grâce à la mise en place de la piste cyclable le long de la voie de bus, d'un joli tronçon apprécié de tous.

La mise en place du Linéo 11 va aussi s'accompagner par la mise en place d'aménagements et il faut rester vigilant à ce que des aménagements cyclables soient créés en tenant compte de la dangerosité et de la pollution.

Défendre ces priorités pour Cugnaux à la métropole fait partie des engagements que nous prenons pour que Cugnaux soit une ville qui protège et qui respire, qui innove et qui va de l'avant, qui s'engage et qui rassemble.

Sans concertation sur les priorités avec les usagers et surtout sans accès aux détails fournis par Tisséo, il est impossible de chiffrer un budget même prévisionnel

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec une signalétique visible et cohérente pour guider et favoriser les déplacements à pied et à vélo. Quelle forme de signalétique souhaitez-vous mettre en place ?

Par signalétique, nous pensons qu'il faut tout d'abord assurer la sécurité et en effet développer les cohérences entre les temps déjà indiqués sur certains points de passage pour les piétons .

Et cela peut rejoindre l'action 1, il faut changer la signalétique pour que les piétons et vélos soient prioritaires en ville.

Par ailleurs, pour une meilleure compréhension par les usagers, une signalétique commune avec les communes voisines, et principalement celles de Toulouse Métropole, nous semble primordial.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Plaisance du Touch et Tournefeuille (Parc de la Ramée) en priorité.

La liaison vers Plaisance est impraticable pour les piétons et très dangereuse pour les cycles. Cette liaison est demandée par le dernier sondage baromètre des villes cyclables. Souhaitez-vous intégrer cette liaison dans le REV ? Souhaitez-vous créer un chemin nouveau séparé physiquement de la circulation automobile ? Souhaitez-vous créer une passerelle nouvelle au dessus de l'Ousseau pour ouvrir une nouvelle liaison piétons-cycles en faisant appel au fond national vélo ?

Quelle est votre priorité pour l'accès vers Tournefeuille ?

Pour voir quelle solution adopter concernant ces demandes, il faut connaître le REV proposé par Tisséo, les possibilités d'aménagement de chemin et de passerelles.

Aujourd'hui l'appel à projets continuité cyclable peut être déposé jusqu'au 31 mai 2020. Cet accompagnement permet

- Le cofinancement d'études (schéma directeur cyclable) ;
- Le cofinancement d'expérimentation de services vélo (prêt/location de vélos, atelier d'autoréparation, vélo école...);
- Le cofinancement de campagne de communication grand public pour promouvoir le vélo ;
- La création de postes de chargés de mission vélo.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche>

Il faut aussi être cohérent avec les demandes des communes voisines concernées.

Ces actions pourront être (seront) priorisées dès le début du mandat...

Pour la liaison vers Plaisance, le moins dangereux serait d'aménager un chemin parallèle à la voie automobile. Par exemple, aménager le chemin de la vie vieille et réaliser une continuité pour aboutir au parc situé de l'autre côté de l'Ousseau.

L'accès à Tournefeuille par voie cyclable existe (route de Tournefeuille) et il y a en plus le Boulevard Urbain du Canal de Saint Martory qui devra compléter le dispositif.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du projet de la nouvelle ligne de bus Linéo 11.

Fin 2018, une convention a été signée entre les élus et Tisséo pour la mise en place d'une nouvelle ligne de bus Linéo 11 qui traversera Cugnaux, mais peu d'information pour le public sont disponibles.

Quel est votre positionnement par rapport à ce projet ? Quel sera le contenu exact que vous défendrez ? Quels seront les réorganisations des lignes existantes ? Est-ce que le projet sera accompagné de mesures pour les vélos (pistes et zones de stationnements) ? Souhaitez-vous mettre en place une consultation publique sur ce projet ?

Le projet pourra permettre de diversifier les modes de transports dans les communes traversées.

Avec le Lineo 11, il y a modification/prolongement/ajout des lignes 321, 87, 58 et 85, donc à priori un meilleur maillage.

Nous avons un document qui date de 7/11/2018, est-il à jour? Pas d'infos sur le tracé final, points durs?

Y a-t-il déjà eu des consultations publiques sur le tracé lineo 11, (rue du stade, passage quai des arts, rue vieille église)

Dans le document du 7/11/2018, il y a beaucoup de travaux d'aménagement prévus (donc budgétés) au niveau des ronds-points, est-ce vraiment nécessaire?

Pourquoi la suppression du pin parasol (rue du stade/ leo lagrange)

Suppression de végétation (rue des écoles à Villeneuve)

Il est tout à fait pertinent d'intégrer des mesures pour les vélos comme ce qui a été fait pour la voie de bus et même d'enrichir ces mesures avec des stations de réparation et de gonflage par exemple

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour Cugnaux, les cyclistes se sont très clairement exprimés lors des deux derniers sondages (écolomobile juin 2019 et parlons-vélo novembre 2019) : les 2 axes principaux du centre ville, à savoir l'avenue de Toulouse et la rue du pré Vicinal avec la place de l'église ne sont pas perçus comme adaptés pour la pratique du vélo en sécurité et sont plébiscités pour un réaménagement. De plus, les études montrent que les chiffres d'affaires des commerçants sont souvent meilleurs si l'accès piétons et vélo est facilité. Quelles solutions souhaitez-vous pour rendre l'usage de la marche et du vélo apaisé dans le centre ville ? Quelles expérimentations ? Quel calendrier sur le long terme ?

Nous souhaitons créer une ceinture verte dans la ville, en reliant les espaces verts actuels (parc de bazardens, parc du château de maures, etc.) avec les nouveaux poumons verts décrits dans notre programme. La liaison entre ces différents espaces se fera selon un plan de circulation concerté.

La prise en compte du vélo pour les aménagements futurs est une priorité. Pour les aménagements existants, l'ajout d'une signalétique dédiée (horizontale ou verticale) est prioritaire

A court terme, nous proposons de faire les expérimentations suivantes : fermer l'accès au centre-ville autour du marché (rond-point Jean Monnet, place de l'Europe, rue des Tourelles) et peut-être plus loin (avenue de Toulouse et rue du pré vicinal jusqu'au rond-point Jean Monnet les samedis matin, jour du marché) et développer des « vélo-taxis » ludiques : beer-bike, tandems, pousse pousse, vélo 15 places, location vélos porteur à partir de parking existants afin de dynamiser le cœur de ville.

Le plan de circulation pourrait être revu avec l'expérimentation de sens uniques pour les voitures et la priorité aux vélos. Le retour de ces expérimentations faites par les Cugnalais et habitants hors de Cugnaux ainsi qu'avec les riverains, les commerçants sera rendu public nous confortera ou non dans ce type de solution sur le long terme, voire à les développer sur d'autres ½ journées comme le mercredi après midi., d'autres plages horaires, ...

Action n°8 : je suis indécis-e

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Quelle est votre position par rapport à la création de l'axe routier parallèle à la voie du canal St Martory qui traversera Cugnaux (jonction de la rocade arc-en-ciel au nouvel échangeur de l'autoroute A64 à Portet-sur-Garonne) ?

En plus de détruire une large bande d'arbres en bordure du parc de la Ramée, de détruire la biodiversité au bord d'un cours d'eau, est-ce vraiment compatible avec les engagements de réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre ? La voirie existante notamment le rond point Mandela n'est absolument pas dimensionné pour absorber le nouveau trafic automobile induit.

N'est ce pas le moment de mettre toutes les ressources nécessaires au service des modes doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage, télétravail, horaires variables) pour absorber la hausse de la demande et favoriser en douceur le changement des habitudes ? (Je m'engage = Abandon)

Un projet qui amènerait plus de circulation dans Cugnaux n'aurait pas de sens. En revanche, le désenclavement de la commune par une voie rapide permettrait de fluidifier les trajets pendulaires, de diminuer les émissions à effet de serre liées aux embouteillages dans la commune et de limiter enfin la circulation croissante sur les axes existants.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Souhaitez-vous dans un premier temps ajouter la signalisation manquante à chaque intersection sur les axes et zones déjà concernés ?

A terme, pouvez-vous détailler quels sont les axes ou quartiers qui seront concernés par cette limitation (ou alors plus simplement les axes qui ne le seront pas) ?

Comme indiqué dans notre programme, les aménagements proposés, feront l'objet d'une concertation avec les citoyens-usagers/citoyens-experts. Les zones 30 existent déjà mais ne sont pas respectées. Il faudrait améliorer la signalétique, faire de la pédagogie et en dernier ressort étudier les modes de sanction (Pourquoi pas des radars?) . Le passage à 30kmh d'un cœur de ville adapté doit s'accompagner par la matérialisation très visible de l'entrée dans cette zone mais nous ne sommes, à ce stade, pas favorables à la multiplication des aménagements au sol type coussins berlinois (coût important, risque pour les autres usagers...)

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Êtes-vous pour le double-sens cyclable (c-a-d l'ouverture aux vélos des sens interdits) ?

Êtes-vous pour les sas vélo aux feux (c-a-d une zone réservée aux vélos tournant à gauche) ?

Êtes-vous pour le cédez-le-passage cycliste aux feux (c-a-d la possibilité aux vélos tournant à droite de passer au rouge) ?

Oui pour le double sens cyclable, mais à travailler avec un plan de circulation global

Oui au sas vélo

Oui au passage cycliste aux feux, s'il n'est pas accidentogène et ne perturbe pas la circulation des autres usagers.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Sans aller jusqu'à la suppression totale, souhaitez-vous mettre en place un plan d'aménagement et de sécurisation autour de chaque établissement scolaire pour les déplacements piétons et vélos ?

La limitation des voitures devant les écoles à 9h peut faire partie des expérimentations à proposer en concertation avec les délégués des parents d'élèves. Comme la décision sera issue d'un processus de concertation, il ne peut faire aujourd'hui l'objet d'un engagement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux stations de bus Bachecame Petit Jean (Bus 47, 57, 87 ou futur Linéo 11), Tucaut (Bus 47, 57, 48 ou futur Linéo 11) puis Goubard ou route de Portet (Bus 58), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Oui, ce stationnement vélo devrait faire partie du package des plateformes multimodales, en concertation avec Tisseo.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et aussi proche des établissements scolaires, stades, lieux public ?

Cf 12

Oui, cette amélioration se fera en priorisant les secteurs scolaires, en complément des points multimodaux déjà évoqués à la question précédente.

Action n°14 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont mis la note la plus basse à l'assertion "Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile".

Souhaitez-vous vous regrouper avec les communes voisines pour proposer ce service ?

La municipalité pourra favoriser les initiatives privées ou associatives (voir point 15) qui ont des démarches écologiques et sociales, comme par exemple un service de location de vélo si le plan de circulation de la ville est revu avec la priorité donnée aux piétons et cyclistes.

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont noté en avant dernier l'assertion "Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile".

Cela peut donc être le lieu pour installer un atelier de réparation participatif et solidaire. Pour commencer, souhaitez-vous lancer un appel associatif pour le lancement ?

Cette maison pourra s'inscrire dans notre projet de "Maison des associations" que nous souhaitons installer dans l'ancienne gendarmerie lorsque celle-ci déménagera. Nous offrons la possibilité d'un hébergement pour les acteurs associatifs du vélo. (voir point 14)

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Rejoint les points 2 et 14. La ressourcerie proposée dans le programme peut accueillir tous les acteurs y compris ceux du vélo et des ateliers dédiées sur les réparations / entretiens seront proposés en partenariat avec les associations.

De plus des stations de gonflage et de réparation seront proposées sur des points stratégiques de passage, en accords avec les besoins des usagers après consultations.

Action n°17 : je suis indécis·e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Un exemple symbolique : Faire poser le premier parking vélo du mandat devant la mairie. D'autres propositions ?

C'est une sensibilisation qui commence effectivement par donner l'exemple. Nombre des colistiers de la #Cugnaux_Regard_Neuf se déplacent déjà régulièrement en vélo. Le parking à vélo existe déjà devant la mairie, mais d'autres actions symboliques dans cet esprit sont possibles.

Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Avez-vous l'idée d'une ou plusieurs festivités sans voiture en centre ville dans Cugnaux ?

Comme proposé au point de l'action 7, nous voulons expérimenter les ½ journées sans voiture, en concertation avec tous les acteurs.

Des journées comme la journée Vélotour Toulouse, le 26 avril et d'autres pourront être proposées (fête du 1er mai, fête de la musique, à l'approche de Noël, inauguration...)

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat·e